



**CENTRE DE RESSOURCES ET DE CONSULTATION FAMILIALE  
LA GRANDE ECLUSE  
STRASBOURG**



### **Annexe au règlement intérieur**

**Règles sanitaires « Covid-19 » à respecter pour votre sécurité pour toute participation à une formation collective**



**La présente annexe s'applique aux stagiaires participant aux formations organisées par LE CRCF LA GRANDE ECLUSE**

**Ces mesures sont mises en place pour respecter la sécurité de chacun pendant le contexte sanitaire « Covid-19 ».**

- 1)** Toute personne symptomatique (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte de goût ou d'odorat) ne doit pas se rendre sur le lieu de la formation et avvertir le responsable de stage de son absence.
- 2)** Toute personne ayant été en contact avec une personne reconnue positive au Covid-19 doit en faire part au responsable de stage avant la formation. Une annulation de la participation ou un report à une date ultérieure pourra être envisagé.
- 3)** Toute personne participant à une formation doit s'inscrire sur le registre présent à l'accueil et s'engager à contacter l'organisme de formation si des symptômes évocateurs de Covid-19 se déclarent dans les 15 jours suivants la formation. Le stagiaire sera informé si des stagiaires de la même formation ou le(s) formateur(s) déclarent des symptômes dans les 15 jours suivants la formation.
- 4)** L'accueil du public se faisant uniquement sur rendez-vous, les stagiaires ne doivent se rendre sur le lieu de formation qu'après confirmation de leur inscription au préalable auprès du responsable de stage.
- 5)** Chaque stagiaire doit se munir, pour les journées de formation
  - D'un masque de protection papier ou tissu qui devra être porté durant la formation
  - Des affaires nécessaires à la formation (stylo, papier pour la prise de notes)
  - D'un repas « tiré du sac » lorsque c'est indiqué par le responsable de stage dans le courrier ou mail de convocation.

Ces consignes sont rappelées dans les convocations envoyées par le responsable de stage ou les assistants.

Siret : 434 308 664 000 11    Organisme datadocké  
Organisme de formation enregistré sous le n° 42 67 02 993 67 auprès du préfet de la région Grand Est (article R. 6351-6 du code du travail)



La Grande Écluse



**CENTRE DE RESSOURCES ET DE CONSULTATION FAMILIALE  
LA GRANDE ECLUSE  
STRASBOURG**

**6)** Tout au long des journées de formation, les stagiaires s'engagent à respecter les gestes barrière :

- Se laver très régulièrement les mains ou utiliser le gel hydroalcoolique mis à disposition dans les salles de formation et à l'accueil
- Respecter une distance de 1,5 M entre les personnes
- Éviter tout contact entre les personnes
- Ne pas partager ses affaires et outils de travail entre stagiaires (stylo, ordinateur, documentation, téléphone ...)
- Ne pas changer de place assise au cours de la formation
- Tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir à usage unique
- Respecter les consignes dans les espaces communs, signalisées par des panneaux  
(exemple : éviter dans la mesure du possible de prendre l'ascenseur